



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

24 JAN. 2025

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0810 198 636

Nom

(en entier) : SDIL

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue Ernest Solvay 29, 1480 Tubize

Objet de l'acte : Démission d'administrateur et délégation de pouvoirs spéciaux

Extrait des résolutions écrits des administrateurs du 13 janvier 2025

1. Les administrateurs prennent note et acceptent la démission de Monsieur Adedotune Adegoke en qualité d'administrateur de la Société, avec effet au 5 décembre 2024.

Les administrateurs décident de ne pas procéder au remplacement de Monsieur Adedotune Adegoke. Par conséquent, le conseil d'administration de la Société sera composé de deux administrateurs : Monsieur Alastair Dick et Monsieur Vincent Rouffart.

2. Le conseil d'administration décide de donner mandat à Pierre-Axel Chabot, Catherine Matton, Lucie de Crane, Aurélie Berger et à tout avocat du cabinet "CMS", chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour (i) la publication des décisions prises ci-dessus aux Annexes du Moniteur Belge et (ii) les modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Catherine Matton
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/02/2025 - Annexes du Moniteur belge